

COMMUNE DE LA CHAPELLE

73660 LA CHAPELLE

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

(Ordonnance n° 2021-1310 du 7 Octobre 2021 et Décret n° 2021-1311 du 7 Octobre 2021 avec entrée en vigueur au 1/07/2022)

MEMBRES PRESENTS : Mmes REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève, DALLA-COSTA Josette, MAURICE Michèle, Mrs COSTEL Charles, GOYET Adrien.

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr GOYET Adrien.

Mr CUGNET Romain donne procuration à Mme DALLA-COSTA Josette.

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

- *PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 27 Septembre 2023 : approuvé à l'unanimité*

- **RESTRUCTURATION RESEAU EAU POTABLE – AVENANT N°1**

Avenant au marché public de travaux attribué à l'entreprise TP MANNO, d'un montant de 23 354.40 € TTC suite à la réalisation d'une chambre de vanne sous la route départementale en remplacement de l'équipement initialement prévu ainsi qu'une surface supplémentaire à réengazonner.

< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **AMENAGEMENT DU LAC DE GONDRAN – Installation tables et bancs**

Acquisition et installation de tables et bancs en pin douglas auprès de l'ESAT pour un montant total de 4475.10 € TTC (2 abstentions), et réalisation de dalles et plots en béton par l'entreprise JULLIARD BTP pour un montant total de 3816 € TTC.

< *Délibération approuvée à la majorité*

- **CESSION PARCELLE A 994 au chef-lieu**

Division de la parcelle communale A 994 en vue de la cession : devis du cabinet de géomètre GEODE pour un montant de 1701.12 € TTC.

< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC EN LED :**

Remplacement de luminaires existants endommagés selon un devis de l'entreprise ELECTRA Savoies d'un montant unitaire de 288 € TTC.

Complément de lampadaires avec éclairage en Led, au tarif unitaire de 576 € TTC.

Installation d'un mât sur la route des Combes pour un montant de 2835 € TTC (devis ELECTRA Savoies)

< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE POUR LE DENEIGEMENT**

Convention conclue avec l'entreprise JULLIARD BTP pour des missions de renforcement et/ou complémentarité des interventions de l'agent communal, pour la période du 24/11/2023 au 30/04/2024.

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE AU BENEFICE DES AGENTS PUBLICS TERRITORIAUX : Décret 2023-1006 du 31/10/2023**

Accord de principe pour le versement de cette prime aux agents communaux.
Consultation du comité social territorial auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **LOCATION DE LA LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS**

Contrat de location établi entre la Commune, propriétaire de la licence IV, et Mr DE ROOIJ Jethro, exploitant de l'établissement de chambres d'hôtes « Le Cycliste », pour un montant annuel de 200 € et pour une durée d'un an renouvelable.

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS**

- Amicale des pêcheurs de l'Arc : 100 € ;
- Régul'matous : 50 € ;
- Lauzière escalade : 100 € ;
- 3 Communes pour le téléthon : 100 € ;
- Sou des écoles La Chapelle – Les Chavannes : 350 €.

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **DECISION MODIFICATIVE N° 3 – Budget eau**

Section investissement : c/1391-040 = + 68.66 € ; c/1687 = - 68.66 €

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **DECISION MODIFICATIVE N° 2 – Budget communal**

Section de fonctionnement : c/6574 = + 1000 € ; c/6531 = - 1000 €

< Délibération approuvée à l'unanimité

Vu la présente liste des délibérations du Conseil Municipal pour être affichée à la porte de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune en date du 27 Novembre 2023.

Fait à La Chapelle, le 24 Novembre 2023

Le Maire,
COSTEL Charles

